

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 décembre 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Absence motivée : M. Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 40. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

349-17 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 39.1 Demande – Comité des finissants
- 39.2 Demande – Maison des Jeunes
- 39.3 5 à 7
- 39.4 Demande d'un citoyen

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme du milieu - CDL
- 7. Taxes à recevoir – Lettre ultime et procédures de recouvrement
- 8. Dépôt formulaire dons DGE-1038
- 9. Dépôt du registre public des déclarations
- 10. Déclaration des intérêts pécuniaires
- 11. Dossiers des membres du conseil
- 12. Rémunération des élus
- 13. Dates des réunions du conseil 2018
- 14. Formation du maire
- 15. Demande de la bibliothèque
- 16. Solde règlement emprunt fermé
- 17. Surplus - Affectation
- 18. Employé d'hiver
- 19. Projet étudiant – Été 2018
- 20. Déplacement RJDT
- 21. Rencontre annuelle touristique 5 décembre
- 22. Loisirs - Hiver 2017-2018
- 23. Trottoirs
- 24. Poste d'inspecteur
- 25. Calibration (Eau potable)
- 26. Enregistreur de données (Eaux usées)
- 27. Offre de service
- 28. Soumission pour location de machinerie lourde
- 29. Suivi croix lumineuse
- 30. Formation sécurité incendie (MRC)
- 31. Réseau d'information municipale
- 32. Demande de la Fabrique
- 33. Fonds Jeunesse Témiscouata

34. Réunion MRC – Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM)
35. Publicité – Brochure touristique officielle du Témiscouata
36. Déplacements – Formation RDL pour élues
37. Plan triennal de répartition des immeubles – CSFL
38. Activité pêche
39. Affaires nouvelles
Période de questions
40. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

350-17 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 NOVEMBRE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017 tel que présenté étant en tous points jugé conforme.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

351-17 4. COMPTES

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

Salaires du 22 octobre au 25 novembre	Total		<u>26 142.04 \$</u>
Chèque # 12628 à # 12688		Chèques de la liste des comptes du 13 novembre 2017	
Chèque # 12689 Zone Garage		Réso 329-17 Réparation affaissement du mur	6 898.50
Chèque # 12690 Au coin du feu		Réso 330-17 Poêle à granules	7 077.40
Chèque # 12691 École secondaire VDL		Réso 336-17 Appui projet Jeunesse en musique	1 000.00
Chèque # 12692 Fabrique de Lac-des-Aigles		Réso 339-17 Espace publicitaire	100.00
Chèque # 12693 Hydro-Québec		Électricité 10 factures	3 677.33
Chèque # 12694 Shaw Direct		Câble chalets- novembre	65.51
Chèque # 12695 Déry télécom		Téléphone (6)	320.39
Chèque # 12696 SAAQ		Immatriculation Souffleuse à neige	299.85
Chèque # 12697 Micheline Rodrigue		Réso 317-16 Conciergerie novembre (75, Princ.)	633.59
Chèque # 12698 Chantal Corbin		Réso 318-16 Conciergerie novembre (73, Princ.)	223.30
Chèque # 12699 Pauline Beaulieu		Réso 88-17 Gestion chalets novembre	101.50
Chèque # 12700 Hydro Québec		Électricité (3)	1 059.70
Chèque # 12701 Revenu Québec		Remises novembre 2017	5 698.22
Chèque # 12702 Revenu Canada		Remises novembre 2017	2 449.42
RA Fondation CSN		Cotisation des employés – novembre 2017	<u>331.20</u>
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES PAYÉS			<u>29 935.91 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Alarmes 911	Service de surveillance et rép. garage	630.33
2. A.D.M.Q	Formation Francine Beaulieu Projet loi 122	600.17
3. Automation D'Amours	Réso 247-17 Vérifications et rapport débitmètre	668.92
4. Bossé Pierre	Dépl. Inspecteur, M. Jean D'Amour, M. David Heurtel	199.52
5. CMP Mayer	Bottes, chapeau, lampes, ensemble bunker	2 417.65
6. Demers Serge	Dépl. Esprit-Saint (Mont-Notre-Dame)	11.18
7. Dubé Sylvie	Dépl. Auclair (Enveloppes élections MRC)	36.12
8. Dubé Michel	Réso 341-17 Dépl. et inscription Sommet sur l'emploi...	90.20
9. Électronique Mercier	Service numérique	124.17
10. Entreprises Boucher et Santerre	Essence	2794.53
11. Entreprises Bouchard	« Hose » ½ pour niveleuse	253.86
12. Équipement SMS	Lames	396.04
13. Fonds d'information territoire	3 mutations octobres	12.00
14. Garage Éric Rioux	Huilage	143.72
15. Groupe Voyer	3/8 Graphites boîte 1 lbs	66.23
16. La boutique du plongeur	Analyse d'air accréditée	428.86
17. Lavoie Francis	Dépl. Interventions et réunion officier	101.48
18. Matériaux du Lac	Porte, radiateur, sel, hache, gant...	530.47

19. Métal A.P.	Réparation aile	28.44
20. Motion industries	Roulette à bille	69.01
21. Nettoyeur Christine	Boite à serviettes industrielles	41.39
22. Pétroles JMB	Diesel 2361.7 litres a 1.0490	2 848.41
23. Pièces auto Rimouski	Filtres, batterie, chauffe-moteur...	270.29
24. Plomberie Gérald Leblond	Pièce réparation urinoir	177.44
25. PG Solutions	Contrat entretien et surveillance 2018	5 852.23
26. Poste Canada	4 Envois collectifs	137.18
27. RJDT	Ordures, recyclage et vidanges fosses	15 232.80
28. Servitech	Honoraires pour calcul médianes et avis	1 373.93
29. Spécialistes Électriques RDL	Alternateur pour tracteur a trottoir	348.32
30. Techno pneu	Pneus-niveleuse	593.24
TOTAL DES COMPTES À PAYER		34 478.13 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu par dépôt direct le 30 novembre, la dernière et 2^e tranche dans le cadre du Programme PIC150 soit 7 764 \$ (01-38179).
2. Lettre du Ministère des Transports adressée à M. Jacky Ouellet, DG de la MRC de Témiscouata, l'informant dans le cadre du PIIRL Plan d'intervention en infrastructures locales, qu'il a reçu les précisions demandées et qu'après analyse du rapport final, le comité du ministère émet un avis favorable. Et demande des pièces justificatives,... afin de leur fournir le solde de la subvention.
3. Lettre du MAMOT adressée aux présidentes d'élection les remerciant de leur précieuse collaboration aux élections, notamment en ce qui concerne l'utilisation et la saisie des candidatures.
4. Lettre de la Maison des Jeunes demandant la salle communautaire pour la tenue d'une exposition photo Samedi, le 16 décembre prochain. Prêtée gratuitement.
5. M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup – Témiscouata a écrit une lettre de félicitation à M. Pierre Bossé, maire « Je suis d'avis que vous saurez relever avec brio les nombreuses tâches qui vous attendent,... et je vous assure de ma collaboration,... ».
6. L'OBVL du Fleuve St-Jean félicite M. Pierre Bossé pour son élection. Et lui envoie le dernier rapport annuel.
7. La Fondation pour la Persévérance scolaire remercie les partenaires municipaux pour leur contribution à leur campagne de financement 2017-2018. Entre autres, LDA 500 \$ pour 2017-2018, Biencourt 400 \$/année pour 3 ans, Squatec 588 \$ pour 2017-2018.
8. Urba-Solutions vous offre ses services dans les domaines de l'environnement, urbanisme, inspection et permis.
9. Camping Québec vous envoie un exemplaire de leur rapport annuel 2016-2017.
10. Courriel reçue de PG Solutions (fournisseur de nos logiciels) nous informant qu'avec le renouvellement de notre contrat d'entretien et de soutien, celui-ci a été bonifié afin d'inclure toutes les formations à distance de groupe, sans frais, sans limites sur le nombre de formations ou de participants, et cela pour l'ensemble de nos produits et modules.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME DU MILIEU - CDL

Mme Danielle Albert, présidente de la Corporation de développement du lac (CDL) nous informe sur cet organisme.

Suite à la consultation publique tenue l'année dernière, la Corporation de développement de lac des aigles (CDL) a été constituée le 5 mai, les membres du conseil sont Mesdames Danielle Albert, Nadia Sheink, Yolaine Malenfant, MM Pierre Bossé, Serge Demers et Simon Bois.

Le CDL a réalisé des accès au village pour les motoneigistes installer des panneaux, un promontoire au belvédère, 2 bornes d'informations, 2 activités de fins de semaine d'initiation à la pêche à la moche, collaboration aux travaux du Pavillon.

Les projets en cours sont : terre en friche, Drag de motoneige en janvier, installation de toilettes au belvédère, projet avec la bâtisse de l'ancienne épicerie Bernard.

Aller chercher des subventions au FARR: Fond de rayonnement des régions, demande au budget discrétionnaire du député, entre autres.

352-17 7. **TAXES À RECEVOIR – LETTRE ULTIME ET PROCÉDURES DE RECOURS**

7 copies aux élus

Le 16 novembre 2017 la facture de pénalité adoptée à la réunion de novembre a été postée aux contribuables ayant des dus, ceux-ci avaient jusqu'au 1^{er} décembre pour payer.

#	Matricule	Taxes 2017	Mutation	Pénalité 5 % Max. 20 \$	Intérêts au 29-11-2017	Total	Note ou Entente
1	1319-07-1647	179.42 \$		10.83 \$	0.83 \$	191.08 \$	Payé complet en 2016 le 12 décembre
2	1419-09-0082	64.08 \$		3.21 \$	2.87 \$	70.16 \$	Nouveau
3	1514-48-4848	269.52 \$	46.67 \$	15.81 \$	54.68 \$	386.68 \$	Nouveau
4	1616-62-1353	1 730.04 \$		20.00 \$	- \$	1 750.04 \$	4 chèques postdaté (fin 24-01-2018)
5	1616-87-2593	1 053.60 \$		20.00 \$	115.69 \$	1 189.29 \$	Chèque postdaté du 5 janvier 2018
6	1717-02-5463	1 895.10 \$		20.00 \$	208.10 \$	2 123.20 \$	Payé complet en 2016 le 01 décembre
7	1717-06-5132	654.95 \$		20.00 \$	71.92 \$	746.87 \$	Payé complet en 2016 le 05 décembre
8	1718-10-6040	1 163.47 \$		20.00 \$	127.47 \$	1 310.94 \$	Payé complet en 2016 le 15 décembre
9	1922-46-5529	617.84 \$		20.00 \$	20.45 \$	658.29 \$	Nouveau
10	2021-58-1412	371.93 \$		18.60 \$	18.46 \$	408.99 \$	Nouveau
		7 999.95 \$	46.67 \$	168.45 \$	620.47 \$	8 835.54 \$	
		2 783.64 \$				2939.33	
		5 216.31 \$				5 896.21 \$	

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste une lettre enregistrée et une autre non enregistrée d'avis ultime pour le paiement des comptes en souffrance 2016 pour ceux dont les comptes sont encore impayés au 4 décembre 2017 et pour les comptes pour lesquels il n'y a aucune entente acceptée pour le paiement d'ici le 13 décembre 2017.

Et qu'elle adopte, suite aux paiements ou ententes qu'elle recevra, la liste qui en résultera pour envoi à la MRC le 16 décembre prochain pour vente pour taxes non-payés tel que requis à l'article 1023 du Code municipal.

Qu'elle officialise cette liste des contribuables endettés envers la municipalité telle que présentée par la directrice générale et en autorise l'envoi à la Commission scolaire afin de l'informer de son intention de vendre pour non-paiement de taxes et demande à la commission scolaire de vérifier les adresses et de les corriger, s'il y a lieu, et de se préparer à fournir le montant des arrérages de taxes scolaires dues pour ces immeubles, à une étape ultérieure tel que requis dans la procédure de la MRC.

Et qu'elle délègue M. Pierre Bossé, maire pour assister à la vente (Jeudi, le 8 mars 2018) et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si évidemment, il n'y a pas preneur.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

353-17 8. **DÉPÔT FORMULAIRE DONNS DGE-1038**

Accusé réception du rapport DGE-1038 de : M. Michel Dubé reçu le 14 novembre et celui de M. Elzéar Lepage reçu le 20 novembre. Reçus ceux de M. Pierre Bossé, Mme Vicky Ouellet, Mme Audrey Lévesque, M. Claude Breault, M. Frédéric Dubé, M. Jean-Guy Beaulieu, M. Serge Demers, Mme Nadia Sheink et M. Luc Sirois reçus le 13-11-2017.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse le dépôt des formulaires DGE-1038 de chaque personne ayant posé sa candidature lors du scrutin du 5 novembre, en conserve une copie et transmette l'original au DGEQ tel que requis au chapitre XIV de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. **DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS**

Tel que requis par l'article 6 alinéa 4 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, art.6) à la dernière séance du conseil de l'année la directrice-générale et secrétaire-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4^e du premier alinéa de l'article 6 (l'acceptation, de dons qui peuvent influencer l'indépendance de jugement de l'élu dans l'exercice de ses fonctions ou qui risquent de compromettre l'intégrité dont la valeur excède 200 \$, est interdite). La directrice-générale et secrétaire-trésorière dépose l'extrait du registre ou n'apparaît aucune déclaration des membres du conseil.

- 354-17 10. **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception de la déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.
Et qu'elle dépose au MAMOT tel que requis d'ici le 15 février 2018 un relevé de ce dépôt.
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 355-17 11. **DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL**
Chaque membre du conseil a un ou plusieurs dossiers sous sa responsabilité.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la municipalité de Lac-des-Aigles remette aux membres du conseil les dossiers suivants :
M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC, Gestion interne
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, dossiers sécurité incendie et OMH
M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL et Route des Monts Notre-Dame
Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes
M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs
Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)
M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 356-17 12. **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**
Par résolution, selon l'article 24 de la loi sur le Traitement des élus, les modalités de versements de la rémunération et de l'allocation des élus se détermine par résolution.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,
Que la municipalité de Lac-des-Aigles fixe les modalités de versements de la rémunération et de l'allocation des élus aux 3 mois au lieu d'aux 6 mois (Règlement # 102-10).
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 357-17 13. **DATES DES RÉUNIONS DE 2018**
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les dates de réunions du conseil de l'année 2018 comme suit : Lundi, le 15 janvier, lundi, le 5 février, lundi, le 5 mars, mercredi, le 11 avril, lundi, le 7 mai, lundi, le 4 juin, lundi, le 9 juillet, lundi, le 6 août, mercredi, le 5 septembre, lundi, le 1^{er} octobre, lundi, le 5 novembre et lundi, le 3 décembre 2018 abrogeant la résolution # 319-17.
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
- 358-17 14. **FORMATION DU MAIRE**
Le maire est intéressé par une formation de la FQM sur « Le rôle et la responsabilité des élus ». Celle-ci se donnera à Pohénégamook le 24 février et à Trois-Pistoles le 3 mars.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice à inscrire le maire M. Pierre Bossé à cette formation sur le Rôle et responsabilités des élus qui se donnera à Pohénégamook, le 24 février 2018.
Et qu'elle en acquitte les frais d'inscription de 440 \$ + taxes et lui rembourse les frais de déplacement et de repas (si requis) sur présentation du formulaire complété.
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*
15. **DEMANDE DE LA BIBLIOTHÈQUE**
Mme Lise Leblanc, présidente du comité de la bibliothèque est présente et explique les demandes pour 2018 en achat de livres, ... Les demandes seront analysées au budget.
Plusieurs animations ont eu lieu attirant de nombreux enfants ainsi que des parents. La prochaine animation aura lieu Mercredi, le 20 décembre pour Noël.

- 359-17 16. **SOLDE DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT FERMÉ**
Au dépôt des ÉF de 2016 la comptable nous rappelait que la municipalité a un solde disponible de règlement d'emprunt fermé que nous devrions au Budget 2018 appliquer pour le financement du transporteur (6 964.05 \$)
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles applique le solde du règlement d'emprunt fermé de 6 964.05\$ pour le financement de la DLT du transporteur. Cette dette prenant fin le 1^{er} avril 2018.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 360-17 17. **SURPLUS – AFFECTATION**
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles affecte au paiement de la facture des vidanges (67 vidanges) des fosses septiques (01-21218) de 2017 au coût total de 10 385\$ - revenu de 2017 8 320 \$ un montant de 2 065 \$, du surplus accumulé affecté fosses (55-99200). Le solde du surplus accumulé affecté fosses qui est de 17 970 \$ (déc. 2016) sera de 15 905 \$ au 31 décembre 2017.
Que la municipalité transfère le solde de 15 708.85 \$ du surplus réforme (55-99100-002) dans le fond : surplus accumulé affecté modernisation de l'évaluation (55-991000-005) étant donné la fin des dépenses de la réforme.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 361-17 18. **EMPLOYÉ D'HIVER**
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Doris Dubé comme employé aux travaux d'hiver 2017-2018, à compter de la semaine débutant le 3 décembre 2017 jusqu'à la fin de la saison du contrat avec le MTQ et fixe son salaire à 22 \$/heure pour les années 2017 et 2018.
Et s'il est engagé en 2018 aucune hausse de salaire
Que le maire et le contremaître soient autorisés à signer ce contrat.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 362-17 19. **PROJET ÉTUDIANT – ÉTÉ 2018**
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles monte un projet étudiant dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, pour un étudiant secondaire ou collégial, au salaire minimum, pendant 8 semaines, sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître pour effectuer des tâches d'entretien de pelouses,...
Et mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu, comme son représentant.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 363-17 20. **DÉPLACEMENT RIDT**
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie, à Mme Nadia Sheink, conseillère municipale au siège # 5 et responsable du dossier de la RIDT, un montant de 40 \$ / réunion pour sa présence aux réunions de la RIDT – Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata.
Et autorise la directrice générale à émettre un chèque de 40 \$ pour son déplacement du 15 novembre dernier à l'assemblée de la RIDT.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 364-17 21. **RENCONTRE ANNUELLE TOURISTIQUE 5 DÉCEMBRE**
Une rencontre annuelle touristique est organisée par la MRC mardi, le 5 décembre à 8 h 30. Présence à confirmer avant le 1^{er} décembre. Le coût pour le petit déjeuner est à vos frais.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Serge Demers, conseiller au siège # 2 pour participer à cette rencontre touristique et lui rembourse ses frais de déplacement et de repas (si requis) sur présentation du formulaire complété et de pièces justificatives.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

365-17 22. LOISIRS – HIVER 2017-2018

ATTENDU QUE la Municipalité est allée par Appel de candidatures pour 2 postes de travail aux loisirs, le 16 novembre, par envoi collectif à toute la population ;

ATTENDU QUE les offres de candidatures devaient être reçues à la municipalité avant midi vendredi le 1^{er} décembre;

ATTENDU QU'À la fin de cette période la municipalité a reçu 2 enveloppes scellées ;

ATTENDU QUE l'ouverture des enveloppes de candidatures a eu lieu publiquement vendredi, le 1^{er} décembre à 13 h en présence de M. Pierre Bossé, maire, de M. Luc Sirois, conseiller siège # 4 et de Mme Francine Beaulieu, directrice générale ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une (1) candidature pour le poste d'animateur-trice des Loisirs à l'intérieur et une (1) pour le poste d'animateur-trice des Loisirs à l'intérieur ainsi que pour le poste de responsable de l'entretien de la patinoire ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont procédé à l'analyse de chacune des offres ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Resto Chez Lelou pour les 2 postes soit le 1^{er} poste d'animateur-trice des Loisirs et l'engage à 15 \$/heure taxes incluses et pour le 2^e poste à forfait à 350 \$ /semaine taxes incluses selon les termes du contrat.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

366-17 23. TROTTOIRS

« **Réso 330-17** : 1^{er} Offre de service – Étude préparatoire de M. Pierre-Claude Gagnon, ingénieur (engagé par la Réso 271-17) de la compagnie TR3E – Experts conseils de Rimouski.

Coût : 2 850 \$ pour Rencontres (3), Esquisse préliminaire des travaux : 1 800 \$ et Estimation des coûts des travaux 760 \$ = **5 410 \$** + taxes = 6 220.15 \$. Si visites/rencontres supplémentaires nécessaires : Facturation à 950 \$ + taxes / visite.

Hors mandat : Plans et devis, surveillance des travaux

Délai de 4 semaines à prévoir pour l'esquisse suite à l'approbation de l'offre de service.

Des discussions et coordination seront nécessaires avec MTMDÉT de Cabano pour établir l'enveloppe budgétaire globale du projet de même que les frais de travaux que chacun devra absorber.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande, à M. Pierre-Claude Gagnon, ingénieur (engagé par la Réso 271-17) de la compagnie TR3E – Experts conseils de Rimouski, un prix incluant les Plans et Devis et que ce sujet sera traité à nouveau. »

Reçu par courriel le 22 novembre la 2^e offre incluant les montant de 5 410 \$ + pour un total de 34 850 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la firme TR3E – Experts conseils de Rimouski pour effectuer au coût de 5 410 \$ seulement rencontre de coordination avec le MTMDÉT et la municipalité (3 prévues), esquisse préliminaire des travaux envisagés et estimation des coûts.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

367-17 24. POSTE D'INSPECTEUR

Offre de M. Julien Colpron-Tremblay (inspecteur à Sainte-Rita) pour desservir Lac-des-Aigles (1/2 journée), Biencourt (1/2) et Squatec 1 journée / semaine et à la demande.

Au Lac-des-Aigles, le Jeudi en après-midi de 13 h à 16 h 30 pour effectuer les tâches d'inspecteur et autres tâches. À 23 \$ /heure + 4 %. Débutant le 11 janvier 2018.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Julien Colpron-Tremblay comme inspecteur municipal à 23 \$/heures + 4 % pour environ 3.5 heure par semaine à compter du 11 janvier 2018. Qu'il soit payé par dépôt salaire à chaque semaine sur présentation d'une feuille de temps.

Que son supérieur immédiat soit M. Pierre Bossé.

Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale soient autorisés à signer son contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

368-17 25. CALIBRATION (EAU POTABLE)

Le MAMOT : Ceci est un message de rappel concernant le [Formulaire de l'usage de l'eau potable 2016](#). La date limite pour nous transmettre le Formulaire de l'usage de l'eau potable 2016 était le **1^{er} septembre 2017**. Etienne Trudeau, Analyste de la Stratégie québécoise l'économie d'eau potable au MAMOT. La Municipalité attendait de faire effectuer la calibration de notre débitmètre. Automation D'Amours sont venus en novembre. Nous avons transmis les résultats au MAMOT. M. Étienne Trudeau inscrira une note à notre dossier concernant la raison de ce retard et souhaite une résolution de notre part s'engageant en 2018 à faire effectuer la calibration demandée.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à faire les modifications à nos installations en 2018 afin de répondre des exigences du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

369-17 26. ENREGISTREUR DE DONNÉES (EAUX USÉES)

Suite à la réception d'une non-conformité à PP1, PP2 et Étang aéré reçue du MDDELCC Ministère du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques car nous n'avons pas installé un appareil permettant d'enregistrer les débordements d'eaux usées à chacun de ces postes dans le délai prévu, il nous demande un plan de mesures correctives d'ici le 22 décembre.

Demande pour réponse d'ici le 22 décembre

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le ministère MDDELCC qu'elle adopte le Plan d'action suivant pour se conformer :

Réception de la non-conformité no 1156-4032 débordement des eaux usées : 16 novembre 2017

Validation sur place du non-respect : 20 novembre 2017

Demande de prix budgétaire (ent. Camile Ouellet et Automation D'amours) : 22 novembre 2017

Planification au budget 2018 : fin décembre 2017

Devis et soumission : janvier 2018

Analyse des soumissions : fin janvier 2018

Commande suite au conseil de février 2018

Livraison (5 semaines) et installation mai 2018

Confirmation au ministère que la non-conformité est réglée : juin 2018

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

370-17 27. OFFRE DE SERVICE

« **Réso 299-17 : OFFRE DE SERVICE – DUFRESNE HÉBERT COMEAU**

Au Colloque de l'ADMQ du 7 septembre, l'avocat M. Rino Soucy de la firme d'avocats Dufresne, Hébert, Comeau a fait une présentation sur le Projet de Loi 122.

Suite à ce colloque il nous a fait parvenir une offre de service. Coût de 400 \$ plus taxes par année pour un service illimité de consultations téléphoniques incluant la révision de nos procès-verbaux mensuels. Et pour tous les services juridiques un taux horaire de 150 \$. Il dessert 7 municipalités dans notre MRC.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau, avocats pour les consultations téléphoniques illimitées au coût de 400 \$/année à compter de 2018 ».

Après vérification du service offert par nos assurances la MMQ et la Fédération québécoise des municipalités, ce soutien est offert gratuitement.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles abroge la résolution # 299-17 adopté le 2 octobre annulant ainsi l'acceptation de l'entente de service, par le conseil municipal d'avant les élections du 5 novembre) avec la firme Dufresne Hébert Comeau (cette résolution # 299-17 ne leur avait pas été envoyée) en attente du nouveau conseil.

Et n'acquitte pas la facture # 140240 de Dufresne Hébert Comeau de 400 \$ reçue le 21 novembre 2017.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

- 371-17 28. **SOUMISSION POUR LOCATION DE MACHINERIE LOURDE**
La Municipalité a demandé des soumissions par invitation auprès de 3 entrepreneurs de Lac-des-Aigles (Réso 332-17).
Le nombre de soumissions reçues en 2017: (1) d'Excavation Régis Bérubé.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu d'utiliser la machinerie nécessaire selon le meilleur taux,
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 372-17 29. **SUIVI CROIX LUMINEUSE**
Résolution reçue de la Fabrique du don du terrain de la Croix et de son entretien.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le don complet et mandate le notaire M. Harold Thibeault pour s'occuper de la transaction du transfert.
Et mandate le maire M. Pierre Bossé et Mme Francine Beaulieu, directrice générale à signer ce contrat.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 373-17 30. **FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE (MRC)**
Reçu courriel le 10 novembre de Thomas Ruest-Gagné de la MRC. Courriel transféré à Francis Lavoie
Objet : Pompier - Estimation des besoins en formation
Bonjour, Pour une quatrième année, le ministère de la Sécurité publique déploie son programme d'aide financière pour la formation des pompiers. Comme à l'habitude, les SSI sont invités à remplir le formulaire de l'estimation des besoins en formation (fichier Excel en pièce jointe). Une fois complétée, la municipalité doit entériner par résolution le nombre de candidats estimés qui débiteront le **programme de formation Pompier 1** (modèle de résolution en pièce jointe). Je ne vous cache pas qu'un certain retard a déjà été accumulé et que, dans le meilleur des cas, il serait souhaitable d'adopter la résolution à la séance du conseil municipal du mois de décembre 2017.
Mes remerciements et mes salutations,
- Résolution**
- Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;*
Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
Attendu que la municipalité de Lac-des-Aigles désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
Attendu que la municipalité de Lac-des-Aigles prévoit la formation de 2 pompiers ONU, 2 MDO H/P et 2 à opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Témiscouata en conformité avec l'article 6 du Programme.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC, soit 2 à la formation ONU, 2 à MDO H/P et 2 à opérateur d'autopompe.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 374-17 31. **RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE**
La municipalité est abonnée au Réseau d'information municipale du Québec RIM, le coût est de 80\$ / année + taxes. Un bulletin est envoyé par courriel à chaque jour. Chaque membre du conseil peut être abonné le coût est le même pour 1 ou plusieurs abonnements. Moi, Francine et Nadia sommes inscrites.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles continue l'abonnement et inscrive Mme Vicky Ouellet et M. Serge Demers et autorise la directrice générale à effectuer le paiement de la facture.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 375-17 32. **DEMANDE DE LA FABRIQUE**
Lettre de demande de 1 000 \$ et plus pour 2018.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles budgétise comme aide en 2018 pour la Fabrique un montant de 1 000 \$ et que pour le déboursé la Fabrique en fasse une demande écrite.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 376-17 33. **FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA**
Lettre demande de financement du Fonds Jeunesse Témiscouata à 0,25 \$/capita x 518 = 129.50 \$
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse un financement de 129.50 \$ au Fonds Jeunesse Témiscouata.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 377-17 34. **RÉUNION MRC – PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL (PISRMM)**
Courriel reçu le 23 novembre de Thomas Ruest-Gagné de la MRC qu'une rencontre est organisée le 19 décembre de 9 h 30 à 12 h, ayant comme objectif la présentation du diagnostic/solution des sites potentiellement problématiques
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le maire à participer à cette rencontre et lui rembourse ses frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 378-17 35. **PUBLICITÉ – BROCHURE TOURISTIQUE OFFICIELLE DU TÉMISCOUATA**
Annonce de 1/8 de page à 175 \$ + taxes. Pas prise en 2017 retenue en 2016.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prenne une annonce de 1/8 de page au coût de 175 \$ + taxes.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 379-17 36. **DÉPLACEMENTS – FORMATION RDL POUR ÉLUES**
Mme Vicky Ouellet a participé à une formation sur le budget à RDL vendredi le 1^{er} décembre.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles lui rembourse ses frais de déplacements.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
37. **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES - CSFL**
Reçu de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs leur Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. Pour Lac-des-Aigles, c'est le statu quo.

380-17 38. ACTIVITÉ PÊCHE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître comme responsable de l'aménagement du champ de glace et le forme sur les pratiques sécuritaires sur les champs de glace et mandate aussi le conseiller M. Luc Sirois, comme représentant municipal pour l'organisation par des bénévoles d'une journée de pêche sur glace en janvier en respect de toutes les consignes de nos assurances (périmètre, prise de mesures de l'épaisseur de la glace, tenue d'un registre,...). Soit le 13 janvier.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

39. AFFAIRES NOUVELLES

381-17 39.1 DEMANDE – COMITÉ DES FINISSANTS

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Comité des finissants en secrétariat-comptabilité du Centre de formation professionnel de Témiscouata-sur-le-Lac.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

39.2 DEMANDE – MAISON DES JEUNES

Lettre de la Maison des Jeunes pour une aide pour 2018. Ce sujet sera traité au budget.

382-17 39.3 5 À 7

Il est proposé par La conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles organise un 5 à 7 où il y aura reconnaissance de M. Claude Breault et remise de diplômes à des pompiers.

Ce 5 à 7 aura lieu samedi, le 16 décembre à la salle du conseil, Vin d'honneur et amuse-gueules où tous les employés, bénévoles et pompiers sont invités.

Pour un budget 5 à 7 d'environ 150 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

383-17 39.4 DEMANDE D'UN CITOYEN

Lettre d'un citoyen demandant les pompiers pour mettre le feu aux débris de sa grange écrasée.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles attende des nouvelles de l'environnement avant de permettre aux pompiers d'effectuer une pratique en brûlant les débris.

Et demande au propriétaire M. Carl Lévesque de s'informer aux voisins.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

*Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.
Aucune question.*

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 376-17, 378-17, 379-17 et 381-17.

Francine Beaulieu
Directrice générale et secrétaire-trésorière

384-17 40. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Pierre Bossé
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale